

UNITED NATIONS  NATIONS UNIES

POSTAL ADDRESS—ADRESSE POSTALE: UNITED NATIONS, N.Y. 10017  
CABLE ADDRESS—ADRESSE TELEGRAPHIQUE: UNATIONS NEWYORK

Référence : C.N.1165.2007.TREATIES-2 (Notification Dépositaire)

ACCORD CONCERNANT L'ADOPTION DE PRESCRIPTIONS TECHNIQUES  
UNIFORMES APPLICABLES AUX VÉHICULES À ROUES, AUX  
ÉQUIPEMENTS ET AUX PIÈCES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE MONTÉS OU  
UTILISÉS SUR UN VÉHICULE À ROUES ET LES CONDITIONS DE  
RECONNAISSANCE RÉCIPROQUE DES HOMOLOGATIONS DÉLIVRÉES  
CONFORMÉMENT À CES PRESCRIPTIONS. GENÈVE, 20 MARS 1958

RÈGLEMENT NO 94. PRESCRIPTIONS UNIFORMES RELATIVES À  
L'HOMOLOGATION DE VÉHICULES EN CE QUI CONCERNE LA  
PROTECTION DES OCCUPANTS EN CAS DE COLLISION FRONTALE

MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT NO 94

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa  
qualité de dépositaire, communique:

Lors de sa trente-septième session, le Comité administratif de l'Accord a  
adopté par vote certaines modifications rédactionnelles des textes authentiques anglais  
et français du Règlement no 94 (Document : ECE/TRANS/WP.29/2007/88 +  
l'amendement référé au paragraphe 51 du rapport de la session).

..... On trouvera ci-joint le procès-verbal dressé en conséquence. Le texte des  
modifications en question (doc. ECE/TRANS/WP.29/2007/88) peut être consulté sur  
le site de la Division du Transport des Nations Unies pour la Commission économique  
pour l'Europe à l'adresse suivante :

***[http://www.unece.org/trans/main/wp29wgs/wp29gen/wp29ap\\_nov07.html](http://www.unece.org/trans/main/wp29wgs/wp29gen/wp29ap_nov07.html)***

L'amendement référé au paragraphe 51 du rapport de la session  
(doc. ECE/TRANS/WP.29/1064) peut être consulté sur le site de la Division du Transport des

Attention : Les Services des traités des Ministères des affaires étrangères et des organisations  
internationales concernés. Les notifications dépositaires sont actuellement publiées en formats papier et  
électronique. Les missions permanentes auprès des Nations Unies peuvent consulter les notifications  
dépositaires à l'adresse électronique suivante : [missions@un.int](mailto:missions@un.int). Ces notifications sont également  
disponibles sur le site Internet de la Collection des traités des Nations Unies à l'adresse  
<http://untreaty.un.org>, où les personnes intéressées peuvent souscrire au nouveau service automatisé  
d'abonnement pour recevoir directement des notifications dépositaires par courriel. Les missions  
permanentes sont invitées à se procurer les notifications dépositaires mises à leur disposition au bureau NL-  
300.

Nations Unies pour la Commission économique pour l'Europe à l'adresse suivante :  
<http://www.unece.org/trans/main/wp29wgs/wp29gen/wp29rep.html>.

Le 18 janvier 2008

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive 'J' followed by a flourish.

Attention : Les Services des traités des Ministères des affaires étrangères et des organisations internationales concernés. Les notifications dépositaires sont actuellement publiées en formats papier et électronique. Les missions permanentes auprès des Nations Unies peuvent consulter les notifications dépositaires à l'adresse électronique suivante : [missions@un.int](mailto:missions@un.int). Ces notifications sont également disponibles sur le site Internet de la Collection des traités des Nations Unies à l'adresse <http://untreaty.un.org>, où les personnes intéressées peuvent souscrire au nouveau service automatisé d'abonnement pour recevoir directement des notifications dépositaires par courriel. Les missions permanentes sont invitées à se procurer les notifications dépositaires mises à leur disposition au bureau NL-300.